



2^{ÈME} CHAMPIONNAT NATIONAL DE PÊCHE AUX LEURRES

LES 1^{ER}, 2 & 3 SEPTEMBRE 2022 À PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE



BATEAUX DE RECONNAISSANCES

Séance jeudi 1^{er} septembre 2022 de 14h à 16h

Une après-midi sera allouée pour les compétiteurs extérieurs souhaitant « découvrir la zone de pêche ». Cette séance se déroulera le jeudi 1^{er} septembre pour une durée de 2h30 et permettra aux équipes extérieures de découvrir l'environnement de la zone de pêche.

Pour ceux qui ne possèdent pas d'embarcation, des bateaux et skippers seront mis à votre disposition.

Cette séance de reconnaissance de zone est fixée à 20 Euros/Equipe.

Attention !

Vous ne pourrez en aucun cas vous exercer à pêcher. Il ne s'agit pas d'entraînement mais de « découverte » !

Laissons les poissons tranquilles pour la compétition !

Le but étant de renseigner au mieux les compétiteurs sur l'environnement qui se présentera à eux durant le concours, d'établir une présentation de la zone et de ses délimitations, de constater de la nature des fonds, les différentes profondeurs rencontrées, le courant, l'encombrement immergé présent, les hauts fonds etc..

Pour vous inscrire, merci de renseigner les informations suivantes :

Nom / Prénom : _____

N° Licence FFPM 2021 : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

N° Licence FFPM 2021 : _____

Club : _____

Comité Régional _____

Seules les inscriptions retournées par courrier et réglées par chèques seront retenues.

Signature :

Fait à : _____

Le : _____